

## Métadonnées des Statistiques éclair

### Hospitalisations : volumes, durée du séjour et taux normalisés

Les [points saillants](#) de ces Statistiques éclair et les [fiches d'information](#) connexes sont disponibles par exercice.

Les métadonnées de chaque statistique sont présentées selon le modèle suivant :

<b>Nom du rapport</b>	Brève description du rapport.
<b>Source des données</b>	Bases de données desquelles sont tirées les données du rapport.
<b>Statistique</b>	Les chiffres présentés dans le rapport (p. ex. le nombre de sorties et la durée moyenne du séjour).
<b>Répartitions possibles</b>	Toutes les méthodes possibles de regroupement des données du rapport (p. ex. selon le sexe ou la tranche d'âge de 5 ans).
<b>Inclusions</b>	Caractéristiques des enregistrements ajoutés au rapport.
<b>Exclusions</b>	Caractéristiques des enregistrements exclus du rapport.
<b>Méthodologie</b>	Méthode analytique servant à calculer les données présentées dans le rapport.
<b>Remarques importantes</b>	Autres renseignements pertinents au rapport (p. ex. le dénombrement pour un exercice donné).
<b>Interprétation</b>	Notes supplémentaires facilitant la compréhension du contenu de chaque rapport.

<b>Nom du rapport</b>	Hospitalisations : volumes et durée du séjour
<b>Source des données</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de données sur les congés des patients (BDPC), Institut canadien d'information sur la santé (ICIS)</li> <li>• Base de données sur la morbidité hospitalière (BDMH), ICIS</li> <li>• Système d'information ontarien sur la santé mentale (SIOSM), ICIS (voir la section Remarques importantes ci-dessous)</li> <li>• Fichier des hospitalisations MED-ÉCHO, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (voir la section Remarques importantes ci-dessous)</li> </ul>
<b>Statistique</b>	Nombre de sorties
<b>Répartitions possibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon l'exercice à la sortie (de 1995-1996 à 2014-2015)</li> <li>• À l'échelle nationale</li> <li>• Selon la province ou le territoire de l'établissement</li> <li>• Selon le sexe (homme, femme)</li> <li>• Selon la tranche d'âge de 5 ans (de moins de 1 an à 90 ans et plus)</li> </ul>
<b>Inclusions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sorties des établissements de soins de courte durée au Canada</li> <li>• Enregistrements dont la durée du séjour est non valide inclus dans le nombre de sorties</li> <li>• Enregistrements dont le sexe correspond à Autre inclus dans le total Tous</li> </ul>

<b>Exclusions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveau-nés (voir la section Remarques importantes ci-dessous)</li> <li>• Mortinaissances</li> <li>• Donneurs décédés</li> </ul>
<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de sorties — tous les enregistrements répondant aux critères d'inclusion susmentionnés.</li> </ul>
<b>Remarques importantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les caractéristiques géographiques représentent la province ou le territoire où se trouve l'établissement.</li> <li>• Sorties des établissements de soins de courte durée dans une province ou un territoire donné pouvant comprendre les non-résidents de la province ou du territoire en question ou du Canada.</li> <li>• Avant 1999-2000, le Nunavut soumettait à l'ICIS ses données sur les hospitalisations en soins de courte durée du Nunavut en tant que division des Territoires du Nord-Ouest. Dans le présent rapport, le nombre d'hospitalisations inscrites avant 1999-2000 dans la région maintenant appelée Nunavut (qui faisait alors partie des Territoires du Nord-Ouest) a été isolé à des fins d'établissement de tendances.</li> <li>• En 2002-2003, le Nunavut n'a pas soumis de données sur les sorties à l'ICIS. En conséquence, les données canadiennes de 2002-2003 ne comprennent pas le Nunavut et ne sont pas comparables aux données des autres exercices.</li> <li>• 1 hôpital du Nouveau-Brunswick n'a pas soumis de données pour 4 périodes de 2004-2005.</li> <li>• 2 hôpitaux de l'Alberta n'ont pas soumis de données pour 2 périodes en 2005-2006, et un troisième hôpital n'a pas soumis de données pour 3 périodes de la même année.</li> <li>• 1 hôpital de l'Alberta n'a pas soumis de données pour 3 périodes de 2006-2007.</li> <li>• 1 hôpital du Québec n'a pas soumis de données pour 2 périodes de 2005-2006.</li> <li>• 2 hôpitaux de l'Ontario n'ont pas soumis de données de 2009-2010 à 2013-2014.</li> <li>• 1 hôpital de l'Ontario n'a pas soumis de données pour 5 périodes de 2013-2014.</li> <li>• 2 hôpitaux du Yukon et 1 hôpital du Québec n'ont pas soumis de données en 2013-2014.</li> <li>• 2 hôpitaux du Yukon, 2 hôpitaux de l'Ontario, 1 hôpital de la Nouvelle-Écosse et 1 hôpital du Québec n'ont pas soumis de données en 2014-2015.</li> <li>• 1 hôpital de l'Ontario n'a pas soumis de données pour 1 période de 2014-2015.</li> <li>• Les données du Québec de 2006-2007 à 2009-2010 sont tirées de MED-ÉCHO; celles d'avant 2006-2007 et de 2010-2011 et 2011-2012, de la BDMH.</li> <li>• Depuis 2006-2007, les données sur les lits en santé mentale pour adultes hospitalisés en Ontario sont soumises</li> </ul>

	<p>au SIOSM et non plus à la BDCP. Les données de 2006-2007 à 2014-2015 du SIOSM ont été intégrées à celles sur les hospitalisations pour faciliter la comparaison des données au fil du temps en Ontario et à l'échelle nationale.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données du SIOSM incluent les données des hôpitaux généraux, mais excluent les données des hôpitaux spécialisés (psychiatriques).</li> <li>• Environ 1 700 hospitalisations par exercice financier de 2006-2007 à 2011-2012 ont été exclues du SIOSM en raison de problèmes liés à la qualité des données.</li> <li>• On note une certaine incohérence dans le processus de codification des données sur les nouveau-nés d'une année à l'autre et d'une province ou d'un territoire à l'autre. Dans certaines provinces et certains territoires, la catégorie « nouveau-nés » comprend les nouveau-nés qui sont nés dans l'établissement déclarant ainsi que ceux qui sont nés à l'extérieur de l'établissement déclarant, mais admis dans cet établissement dans les 24 heures suivant la naissance. Par conséquent, les données présentées ici excluent : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ tous les nouveau-nés nés dans l'établissement déclarant;</li> <li>○ certains nouveau-nés nés à l'extérieur de l'établissement déclarant, mais admis dans cet établissement dans les 24 heures suivant la naissance.</li> </ul> </li> </ul> <p>Les données sur les sorties sont donc légèrement sous-déclarées.</p>
<b>Interprétation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les termes « hospitalisation » et « sortie » sont utilisés de façon interchangeable dans ce document.</li> <li>• Les statistiques tiennent compte du nombre d'hospitalisations (ou de sorties), lequel est légèrement plus élevé que le nombre de patients hospitalisés, étant donné qu'un patient transféré ou hospitalisé à maintes reprises au cours d'une même année peut être compté plus d'une fois dans les totaux.</li> </ul>

<b>Nom du rapport</b>	Hospitalisations : volumes et durée du séjour
<b>Source des données</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de données sur les congés des patients (BDCP), CIS</li> <li>• Base de données sur la morbidité hospitalière (BDMH), ICIS</li> <li>• Système d'information ontarien sur la santé mentale (SIOSM), ICIS (voir la section Remarques importantes ci-dessous)</li> <li>• Fichier des hospitalisations MED-ÉCHO, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (voir la section Remarques importantes ci-dessous)</li> </ul>
<b>Statistique</b>	Durée totale du séjour (en nombre de jours)
<b>Répartitions possibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon l'exercice à la sortie (de 1995-1996 à 2014-2015)</li> <li>• À l'échelle nationale</li> <li>• Selon la province ou le territoire de l'établissement</li> <li>• Selon le sexe (homme, femme)</li> <li>• Selon la tranche d'âge de 5 ans (de moins de 1 an à 90 ans et plus)</li> </ul>

<b>Inclusions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sorties des établissements de soins de courte durée au Canada</li> <li>• Enregistrements dont le sexe correspond à Autre inclus dans le total Tous</li> </ul>
<b>Exclusions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveau-nés (voir la section Remarques importantes ci-dessous)</li> <li>• Durées du séjour non valides</li> <li>• Mortinaissances</li> <li>• Donneurs décédés</li> </ul>
<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée totale du séjour — calculée en additionnant la durée du séjour de tous les enregistrements dont la durée du séjour est valide.</li> </ul>
<b>Remarques importantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les caractéristiques géographiques représentent la province ou le territoire où se trouve l'établissement.</li> <li>• Sorties des établissements de soins de courte durée dans une province ou un territoire donné pouvant comprendre les non-résidents de la province ou du territoire en question ou du Canada.</li> <li>• Avant 1999-2000, le Nunavut soumettait à l'ICIS ses données sur les hospitalisations en soins de courte durée en tant que division des Territoires du Nord-Ouest. Dans le présent manuel, le nombre d'hospitalisations inscrites avant 1999-2000 dans la région maintenant appelée Nunavut (qui faisait alors partie des Territoires du Nord-Ouest) a été isolé à des fins d'établissement de tendances.</li> <li>• En 2002-2003, le Nunavut n'a pas soumis de données sur les sorties à l'ICIS. En conséquence, les données canadiennes de 2002-2003 ne comprennent pas le Nunavut et ne sont pas comparables aux données des autres exercices.</li> <li>• 1 hôpital du Nouveau-Brunswick n'a pas soumis de données pour 4 périodes de 2004-2005.</li> <li>• 2 hôpitaux de l'Alberta n'ont pas soumis de données pour 2 périodes en 2005-2006, et un troisième hôpital n'a pas soumis de données pour 3 périodes de la même année; 1 hôpital de l'Alberta n'a pas soumis de données pour 3 périodes de 2006-2007.</li> <li>• 1 hôpital du Québec n'a pas soumis de données pour 2 périodes de 2005-2006.</li> <li>• 2 hôpitaux de l'Ontario n'ont pas soumis de données de 2009-2010 à 2013-2014.</li> <li>• 1 hôpital de l'Ontario n'a pas soumis de données pour 5 périodes de données en 2013-2014.</li> <li>• 2 hôpitaux du Yukon et 1 hôpital du Québec n'ont pas soumis de données en 2013-2014.</li> <li>• 2 hôpitaux du Yukon, 2 hôpitaux de l'Ontario, 1 hôpital de la Nouvelle-Écosse et 1 hôpital du Québec n'ont pas soumis de données en 2014-2015.</li> <li>• 1 hôpital de l'Ontario n'a pas soumis de données pour 1 période de 2014-2015.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données du Québec de 2006-2007 à 2009-2010 sont tirées de MED-ÉCHO; celles d'avant 2006-2007 et de 2010-2011 et 2011-2012, de la BDMH.</li> <li>• Depuis 2006-2007, les données sur les lits en santé mentale pour adultes hospitalisés en Ontario sont soumises au SIOSM et non plus à la BDCP. Les données de 2006-2007 à 2014-2015 du SIOSM ont été intégrées aux données sur les hospitalisations pour faciliter la comparaison des données au fil du temps en Ontario et à l'échelle nationale.</li> <li>• Les données du SIOSM incluent les données des hôpitaux généraux, mais excluent les données des hôpitaux spécialisés (psychiatriques).</li> <li>• Environ 1 700 hospitalisations par exercice financier de 2006-2007 à 2011-2012 ont été exclues du SIOSM en raison de problèmes liés à la qualité des données.</li> <li>• On note une certaine incohérence dans le processus de codification des données sur les nouveau-nés d'une année à l'autre et d'une province ou d'un territoire à l'autre. Dans certaines provinces et certains territoires, le terme « nouveau-nés » comprend les nouveau-nés qui sont nés dans l'établissement déclarant ainsi que ceux qui sont nés à l'extérieur de l'établissement déclarant, mais admis dans cet établissement dans les 24 heures suivant la naissance. Par conséquent, les données présentées ici excluent : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ tous les nouveau-nés nés dans l'établissement déclarant;</li> <li>○ certains nouveau-nés nés à l'extérieur de l'établissement déclarant, mais admis dans cet établissement dans les 24 heures suivant la naissance.</li> </ul> Les données sur les sorties sont donc légèrement sous-déclarées. </li> </ul>
<b>Interprétation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La durée du séjour se définit par le nombre de jours qu'un patient passe à l'hôpital, de son admission à sa sortie.</li> </ul>

<b>Nom du rapport</b>	Hospitalisations : volumes et durée du séjour
<b>Source des données</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de données sur les congés des patients (BDCP), ICIS</li> <li>• Base de données sur la morbidité hospitalière (BDMH), ICIS</li> <li>• Système d'information ontarien sur la santé mentale (SIOSM), ICIS (voir la section Remarques importantes ci-dessous)</li> <li>• Fichier des hospitalisations MED-ÉCHO, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (voir la section Remarques importantes ci-dessous)</li> </ul>
<b>Statistique</b>	Durée moyenne du séjour (en nombre de jours)
<b>Répartitions possibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon l'exercice à la sortie (de 1995-1996 à 2014-2015)</li> <li>• À l'échelle nationale</li> <li>• Selon la province ou le territoire de l'établissement</li> <li>• Selon le sexe (homme, femme)</li> <li>• Selon la tranche d'âge de 5 ans (de moins de 1 an à 90 ans et plus)</li> </ul>

<b>Inclusions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sorties des établissements de soins de courte durée au Canada</li> <li>• Enregistrements dont le sexe correspond à Autre inclus dans le total Tous</li> </ul>
<b>Exclusions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveau-nés (voir la section Remarques importantes ci-dessous)</li> <li>• Durées du séjour non valides</li> <li>• Mortinaissances</li> <li>• Donneurs décédés</li> </ul>
<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée moyenne du séjour — calculée en divisant la durée totale du séjour par le nombre de sorties dont la durée du séjour est valide.</li> </ul>
<b>Remarques importantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les caractéristiques géographiques représentent la province ou le territoire où se trouve l'établissement.</li> <li>• Sorties des établissements de soins de courte durée dans une province ou un territoire donné pouvant comprendre les non-résidents de la province ou du territoire en question ou du Canada.</li> <li>• Avant 1999-2000, le Nunavut soumettait à l'ICIS ses données sur les hospitalisations en soins de courte durée en tant que division des Territoires du Nord-Ouest. Dans le présent manuel, le nombre d'hospitalisations inscrites avant 1999-2000 dans la région maintenant appelée Nunavut (qui faisait alors partie des Territoires du Nord-Ouest) a été isolé à des fins d'établissement de tendances.</li> <li>• En 2002-2003, le Nunavut n'a pas soumis de données sur les sorties à l'ICIS. En conséquence, les données canadiennes de 2002-2003 ne comprennent pas le Nunavut et ne sont pas comparables aux données des autres exercices.</li> <li>• 1 hôpital du Nouveau-Brunswick n'a pas soumis de données pour 4 périodes de 2004-2005.</li> <li>• 2 hôpitaux d'Alberta n'ont pas soumis de données pour 2 périodes en 2005-2006, et un troisième hôpital n'a pas soumis de données pour 3 périodes de la même année</li> <li>• 1 hôpital de l'Alberta n'a pas soumis de données pour 3 périodes de 2006-2007.</li> <li>• 1 hôpital du Québec n'a pas soumis de données pour 2 périodes de 2005-2006.</li> <li>• 2 hôpitaux de l'Ontario n'ont pas soumis de données de 2009-2010 à 2013-2014.</li> <li>• 1 hôpital de l'Ontario n'a pas soumis de données pour 5 périodes de données en 2013-2014.</li> <li>• 2 hôpitaux du Yukon et 1 hôpital du Québec n'ont pas soumis de données en 2013-2014.</li> <li>• 2 hôpitaux du Yukon, 2 hôpitaux de l'Ontario, 1 hôpital de la Nouvelle-Écosse et 1 hôpital du Québec n'ont pas soumis de données en 2014-2015.</li> <li>• 1 hôpital de l'Ontario n'a pas soumis de données pour 1 période de 2014-2015.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données du Québec de 2006-2007 à 2009-2010 sont tirées de MED-ÉCHO; celles d'avant 2006-2007 et de 2010-2011 et 2011-2012, de la BDMH.</li> <li>• Depuis 2006-2007, les données sur les lits en santé mentale pour adultes hospitalisés en Ontario sont soumises au SIOSM et non plus à la BDCP. Les données de 2006-2007 à 2014-2015 du SIOSM ont été intégrées aux données sur les hospitalisations pour faciliter la comparaison des données au fil du temps en Ontario et à l'échelle nationale.</li> <li>• Les données du SIOSM incluent les données des hôpitaux généraux, mais excluent les données des hôpitaux spécialisés (psychiatriques).</li> <li>• Environ 1 700 hospitalisations par exercice financier de 2006-2007 à 2011-2012 ont été exclues du SIOSM en raison de problèmes liés à la qualité des données.</li> <li>• On note une certaine incohérence dans le processus de codification des données sur les nouveau-nés d'une année à l'autre et d'une province ou d'un territoire à l'autre. Dans certaines provinces et certains territoires, la catégorie « nouveau-nés » comprend les nouveau-nés qui sont nés dans l'établissement déclarant ainsi que ceux qui sont nés à l'extérieur de l'établissement déclarant, mais admis dans cet établissement dans les 24 heures suivant la naissance. Par conséquent, les données présentées ici excluent : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ tous les nouveau-nés nés dans l'établissement déclarant;</li> <li>○ certains nouveau-nés nés à l'extérieur de l'établissement déclarant, mais admis dans cet établissement dans les 24 heures suivant la naissance.</li> </ul> </li> </ul> <p>Les données sur les sorties sont donc légèrement sous-déclarées.</p>
<b>Interprétation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La durée du séjour se définit par le nombre de jours qu'un patient passe à l'hôpital, de son admission à sa sortie.</li> </ul>

<b>Nom du rapport</b>	Hospitalisations : taux normalisés
<b>Source des données</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de données sur les congés des patients (BDGP), ICIS</li> <li>• Base de données sur la morbidité hospitalière (BDMH), ICIS</li> <li>• Système d'information ontarien sur la santé mentale (SIOSM), ICIS (voir la section Remarques importantes ci-dessous)</li> <li>• Fichier des hospitalisations MED-ÉCHO, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (voir la section Remarques importantes ci-dessous)</li> </ul>
<b>Statistique</b>	Taux d'hospitalisation normalisés selon l'âge et le sexe par 100 000 habitants
<b>Répartitions possibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon l'exercice à la sortie (de 1995-1996 à 2014-2015)</li> <li>• À l'échelle nationale</li> <li>• Selon la province ou le territoire de résidence du patient</li> </ul>
<b>Inclusions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sorties des établissements de soins de courte durée au Canada</li> <li>• Abrégés des sorties des résidents canadiens (en fonction du code postal du patient)</li> <li>• Abrégés de sortie comportant un âge valide</li> <li>• Abrégés de sorties comportant une précision sur le sexe, soit homme ou femme</li> </ul>
<b>Exclusions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveau-nés (voir la section Remarques importantes ci-dessous)</li> <li>• Mortinaissances</li> <li>• Donneurs décédés</li> </ul>
<b>Méthodologie</b>	<p>Le processus de normalisation directe a été utilisé. Pour les données de 2013-2014 et des exercices antérieurs, les estimations démographiques postcensitaires du Canada effectuées le 1<sup>er</sup> octobre 2001 ont été utilisées comme données sur la population type. Depuis 2014-2015, les données de référence reposent sur les estimations démographiques censitaires du Canada effectuées en 2011. Ce changement cause une rupture dans les séries de données; c'est pourquoi les taux de 2013-2014 et des exercices antérieurs ne devraient pas être comparés avec ceux de 2014-2015 et des exercices suivants.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Des taux selon l'âge et le sexe ont été calculés pour des tranches d'âge de 5 ans (de moins de 1 an à 90 ans et plus) et le sexe (homme ou femme) pour chaque province et territoire et pour l'ensemble du Canada : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Numérateur du taux</u> = nombre de <b>sorties</b> de résidents d'un même groupe d'âge et de sexe dans une province ou un territoire précis (pour les taux provinciaux ou territoriaux) ou dans l'ensemble du Canada (pour les taux nationaux) au cours de l'exercice à l'étude.</li> <li>▪ <u>Dénominateur du taux</u> = nombre de <b>personnes</b> de ce groupe d'âge et de sexe parmi les résidents d'une province ou d'un territoire précis (pour les taux provinciaux ou territoriaux) ou de l'ensemble du Canada (pour les taux nationaux) au cours de l'exercice à l'étude.</li> </ul> </li> <li>Les taux selon l'âge et le sexe ont été multipliés par le nombre</li> </ol>



	<p>de personnes de cet âge ou de ce sexe au sein de la population type.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3. Les résultats obtenus à l'étape 2 ont ensuite été comptabilisés pour chaque province ou territoire ou pour l'ensemble du Canada.</li> <li>4. Les résultats obtenus à l'étape 3 ont été divisés par la population totale du Canada (population type).</li> <li>5. Les résultats obtenus à l'étape 4 ont ensuite été multipliés par 100 000 pour calculer le taux de sorties normalisé selon l'âge et le sexe par 100 000 habitants pour cette province ou ce territoire précis.</li> <li>6. Les caractéristiques géographiques représentent la province ou le territoire où le patient résidait au moment de sa sortie. Ainsi, les statistiques présentées dans ce tableau incluent uniquement les résidents du Canada.</li> </ol>
<p><b>Remarques importantes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant 1999-2000, le Nunavut soumettait à l'ICIS ses données sur les hospitalisations en soins de courte durée en tant que division des Territoires du Nord-Ouest. Dans le présent manuel, le nombre d'hospitalisations inscrites avant 1999-2000 dans la région maintenant appelée Nunavut (qui faisait alors partie des Territoires du Nord-Ouest) a été isolé à des fins d'établissement de tendances.</li> <li>• En 2002-2003, le Nunavut n'a pas soumis de données sur les sorties à l'ICIS. En conséquence, les données canadiennes de 2002-2003 ne comprennent pas le Nunavut et ne sont pas comparables aux données des autres exercices.</li> <li>• 1 hôpital du Nouveau-Brunswick n'a pas soumis de données pour 4 périodes de 2004-2005.</li> <li>• 2 hôpitaux de l'Alberta n'ont pas soumis de données pour 2 périodes en 2005-2006, et un troisième hôpital n'a pas soumis de données pour 3 périodes de la même année; 1 hôpital de l'Alberta n'a pas soumis de données pour 3 périodes de 2006-2007.</li> <li>• 1 hôpital du Québec n'a pas soumis de données pour deux périodes de 2005-2006.</li> <li>• 2 hôpitaux de l'Ontario n'ont pas soumis de données de 2009-2010 à 2013-2014.</li> <li>• 1 hôpital de l'Ontario n'a pas soumis de données pour 5 périodes de données en 2013-2014.</li> <li>• 2 hôpitaux du Yukon et 1 hôpital du Québec n'ont pas soumis de données en 2013-2014.</li> <li>• 2 hôpitaux du Yukon, 2 hôpitaux de l'Ontario, 1 hôpital de la Nouvelle-Écosse et 1 hôpital du Québec n'ont pas soumis de données en 2014-2015.</li> <li>• 1 hôpital de l'Ontario n'a pas soumis de données pour 1 période de 2014-2015.</li> <li>• Les données du Québec de 2006-2007 à 2009-2010 sont tirées de MED-ÉCHO; celles d'avant 2006-2007 et de 2010-2011 et 2011-2012, de la BDMH.</li> <li>• Depuis 2006-2007, les données sur les lits en santé</li> </ul>

	<p>mentale pour adultes hospitalisés en Ontario sont soumises au SIOSM et non plus à la BDCP. Les données de 2006-2007 à 2014-2015 du SIOSM ont été intégrées à celles sur les hospitalisations pour faciliter la comparaison des données au fil du temps en Ontario et à l'échelle nationale.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données du SIOSM incluent les données des hôpitaux généraux, mais excluent les données des hôpitaux spécialisés (psychiatriques).</li> <li>• Environ 1 700 hospitalisations par exercice financier de 2006-2007 à 2011-2012 ont été exclues du SIOSM en raison de problèmes liés à la qualité des données.</li> <li>• On note une certaine incohérence dans le processus de codification des données sur les nouveau-nés d'une année à l'autre et d'une province ou d'un territoire à l'autre. Dans certaines provinces et certains territoires, la catégorie « nouveau-nés » comprend les nouveau-nés qui sont nés dans l'établissement déclarant ainsi que ceux qui sont nés à l'extérieur de l'établissement déclarant, mais admis dans cet établissement dans les 24 heures suivant la naissance. Par conséquent, les données présentées ici excluent : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ tous les nouveau-nés nés dans l'établissement déclarant;</li> <li>○ certains nouveau-nés nés à l'extérieur de l'établissement déclarant, mais admis dans cet établissement dans les 24 heures suivant la naissance.</li> </ul> </li> </ul> <p>Ainsi, le nombre d'hospitalisations utilisé comme numérateur du taux d'hospitalisation normalisé selon l'âge est légèrement sous-déclaré.</p>
<p><b>Interprétation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La normalisation selon l'âge et le sexe est une méthode statistique qui sert à enrayer l'effet de la répartition selon l'âge et le sexe de 2 populations ou plus (p. ex. celles de l'Ontario et de l'Alberta) afin de comparer les taux de populations distinctes ou de la même population au fil du temps.</li> <li>• Les taux normalisés selon l'âge et le sexe présentés dans ce tableau <u>peuvent être comparés les uns aux autres pour les années qui ont la même population type seulement.</u></li> <li>• Les taux normalisés selon l'âge et le sexe présentés dans ce tableau ne <u>peuvent pas être comparés aux taux calculés dans un contexte autre que ce rapport.</u></li> <li>• Les termes « hospitalisation » et « sortie » sont utilisés de façon interchangeable dans le présent document.</li> <li>• Les statistiques tiennent compte du nombre d'hospitalisations (ou de sorties), lequel est légèrement plus élevé que le nombre de patients hospitalisés, étant donné qu'un patient hospitalisé à maintes reprises au cours d'une même année peut être compté plus d'une fois dans les totaux.</li> <li>• D'une perspective méthodologique, le numérateur et le dénominateur sont calculés différemment : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Numérateur du taux</u> = nombre de <b>sorties</b> de résidents</li> </ul> </li> </ul>

	<p>d'un même groupe d'âge et de sexe dans une province ou un territoire précis (pour les taux provinciaux ou territoriaux) ou dans l'ensemble du Canada (pour les taux nationaux) au cours de l'exercice à l'étude. Ainsi, <b>la même personne pourrait être incluse plus d'une fois</b> si elle a obtenu plus d'un congé dans la même province ou le même territoire au cours de l'exercice à l'étude.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Dénominateur du taux</u> = nombre de <b>personnes</b> de ce groupe d'âge et de sexe parmi les résidents d'une province ou d'un territoire précis (pour les taux provinciaux ou territoriaux) ou de l'ensemble du Canada (pour les taux nationaux) au cours de l'exercice à l'étude. Ainsi, <b>une personne ne pourrait être incluse qu'une seule fois</b> dans la province ou le territoire au cours de l'exercice à l'étude.</li> <li>○ En raison des écarts entre les méthodes de calcul, les taux normalisés selon l'âge et le sexe seront plus élevés que si, dans le calcul du numérateur, chaque personne n'était comptée qu'une seule fois.</li> </ul>
--	---

<b>Nom du rapport</b>	Hospitalisations : taux normalisés
<b>Source des données</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de données sur les congés des patients (BDPCP), ICIS</li> <li>• Base de données sur la morbidité hospitalière (BDMH), ICIS</li> <li>• Système d'information ontarien sur la santé mentale (SIOSM), ICIS (voir la section Remarques importantes ci-dessous)</li> <li>• Fichier des hospitalisations MED-ÉCHO, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (voir la section Remarques importantes ci-dessous)</li> </ul>
<b>Statistique</b>	Durée moyenne du séjour normalisée selon l'âge (en nombre de jours)
<b>Répartitions possibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon l'exercice à la sortie (de 1995-1996 à 2014-2015)</li> <li>• À l'échelle nationale</li> <li>• Selon la province ou le territoire de l'établissement</li> </ul>
<b>Inclusions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sorties des établissements de soins de courte durée au Canada</li> <li>• Abrégés de sortie comportant un âge valide</li> </ul>
<b>Exclusions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveau-nés (voir la section Remarques importantes ci-dessous)</li> <li>• Durées du séjour non valides</li> <li>• Mortinaissances</li> <li>• Donneurs décédés</li> </ul>
<b>Méthodologie</b>	<p>Le processus de normalisation directe a été utilisé; le nombre total de patients hospitalisés de 1995-1996 à 2005-2006 a été utilisé comme population type, ce qui représente la répartition-âge moyenne de la population de patients hospitalisés de 1995-1996 à 2005-2006.</p> <p>1. La durée moyenne du séjour a été calculée pour les tranches d'âge de 5 ans (de moins de 1 an à 90 ans et plus) à l'échelle nationale, provinciale et territoriale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Numérateur de la durée moyenne du séjour</u> = <b>durée totale du</b></li> </ul>

	<p><b>séjour</b> pour les résidents d'un même groupe d'âge d'une province ou d'un territoire précis (pour les taux provinciaux ou territoriaux) ou du Canada (pour les taux nationaux) au cours de l'exercice à l'étude.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Dénominateur de la durée moyenne du séjour</u> = nombre <b>d'hospitalisations</b> des personnes de ce groupe d'âge parmi les résidents d'une province ou d'un territoire précis (pour les taux provinciaux ou territoriaux) ou du Canada (pour les taux nationaux) au cours de l'exercice à l'étude.</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. La durée moyenne du séjour selon l'âge a été multipliée par le coefficient de pondération de ce groupe d'âge précis au sein de la population type.</li> <li>3. Les résultats obtenus à l'étape 2 ont ensuite été additionnés pour chaque province ou territoire ou pour le Canada afin d'obtenir la durée moyenne du séjour normalisée selon l'âge.</li> <li>4. Les caractéristiques géographiques représentent la province ou le territoire où se trouve l'établissement.</li> <li>5. La durée moyenne du séjour est calculée à partir du nombre réel (non arrondi) d'hospitalisations et du nombre total de jours d'hospitalisation.</li> </ol>
<p><b>Remarques importantes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sorties des établissements de soins de courte durée dans une province ou un territoire donné pouvant comprendre les non-résidents de la province ou du territoire en question ou du Canada.</li> <li>• Avant 1999-2000, le Nunavut soumettait à l'ICIS ses données sur les hospitalisations en soins de courte durée en tant que division des Territoires du Nord-Ouest. Dans le présent manuel, le nombre d'hospitalisations inscrites avant 1999-2000 dans la région maintenant appelée Nunavut (qui faisait alors partie des Territoires du Nord-Ouest) a été isolé à des fins d'établissement de tendances.</li> <li>• En 2002-2003, le Nunavut n'a pas soumis de données sur les sorties à l'ICIS. En conséquence, les données canadiennes de 2002-2003 ne comprennent pas le Nunavut et ne sont pas comparables aux données des autres exercices.</li> <li>• 1 hôpital du Nouveau-Brunswick n'a pas soumis de données pour 4 périodes de 2004-2005.</li> <li>• 2 hôpitaux de l'Alberta n'ont pas soumis de données pour 2 périodes en 2005-2006, et un troisième hôpital n'a pas soumis de données pour 3 périodes de la même année; 1 hôpital de l'Alberta n'a pas soumis de données pour 3 périodes de 2006-2007.</li> <li>• 1 hôpital du Québec n'a pas soumis de données pour 2 périodes de 2005-2006.</li> <li>• 2 hôpitaux de l'Ontario n'ont pas soumis de données de 2009-2010 à 2013-2014.</li> <li>• 1 hôpital de l'Ontario n'a pas soumis de données pour 5 périodes de données en 2013-2014.</li> <li>• 2 hôpitaux du Yukon et 1 hôpital du Québec n'ont pas soumis de données en 2013-2014.</li> <li>• 2 hôpitaux du Yukon, 2 hôpitaux de l'Ontario, 1 hôpital de la</li> </ul>

	<p>Nouvelle-Écosse et 1 hôpital du Québec n'ont pas soumis de données en 2014-2015.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 hôpital de l'Ontario n'a pas soumis de données pour 1 période de 2014-2015.</li> <li>• Les données du Québec de 2006-2007 à 2009-2010 sont tirées de MED-ÉCHO; celles d'avant 2006-2007 et de 2010-2011 et 2011-2012, de la BDMH.</li> <li>• Depuis 2006-2007, les données sur les lits en santé mentale pour adultes hospitalisés en Ontario sont soumises au SIOSM et non plus à la BDCP. Les données de 2006-2007 à 2014-2015 du SIOSM ont été intégrées aux données sur les hospitalisations pour faciliter la comparaison des données au fil du temps en Ontario et à l'échelle nationale.</li> <li>• Les données du SIOSM incluent les données des hôpitaux généraux, mais excluent les données des hôpitaux spécialisés (psychiatriques).</li> <li>• Environ 1 700 hospitalisations par exercice financier de 2006-2007 à 2011-2012 ont été exclues du SIOSM en raison de problèmes liés à la qualité des données.</li> <li>• On note une certaine incohérence dans le processus de codification des données sur les nouveau-nés d'une année à l'autre et d'une province ou d'un territoire à l'autre. Dans certaines provinces et certains territoires, la catégorie « nouveau-nés » comprend les nouveau-nés qui sont nés dans l'établissement déclarant ainsi que ceux qui sont nés à l'extérieur de l'établissement déclarant, mais admis dans cet établissement dans les 24 heures suivant la naissance. Par conséquent, les données présentées ici excluent : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ tous les nouveau-nés nés dans l'établissement déclarant;</li> <li>○ certains nouveau-nés nés à l'extérieur de l'établissement déclarant, mais admis dans cet établissement dans les 24 heures suivant la naissance.</li> </ul> </li> </ul> <p>Les données sur les sorties sont donc légèrement sous-déclarées.</p>
<p><b>Interprétation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La normalisation selon l'âge est une méthode statistique qui sert à enrayer l'effet de la répartition selon l'âge de 2 populations ou plus (p. ex. celles de l'Ontario et de l'Alberta) afin de comparer les taux de populations distinctes ou de la même population au fil du temps.</li> <li>• Les taux normalisés selon l'âge présentés dans ce tableau <u>peuvent être comparés les uns aux autres.</u></li> <li>• Les taux normalisés selon l'âge présentés dans ce tableau <u>ne peuvent pas être comparés aux taux calculés dans un contexte autre que ce rapport.</u></li> <li>• La durée du séjour se définit par le nombre de jours qu'un patient passe à l'hôpital, de son admission à sa sortie.</li> </ul>

## Coordonnées

Pour de plus amples renseignements sur la [Base de données sur les congés des patients \(BDGP\)](#) ou la [Base de données sur la morbidité hospitalière \(BDMH\)](#), visitez le site Web de l'ICIS ou écrivez à [bdca@icis.ca](mailto:bdca@icis.ca).

Pour de plus amples renseignements sur le [Système d'information ontarien sur la santé mentale \(SIOSM\)](#), visitez le site Web de l'ICIS ou écrivez à [siosm@icis.ca](mailto:siosm@icis.ca).

Pour obtenir de l'aide en ce qui concerne l'utilisation des données interactives de l'ICIS, veuillez écrire à [aide@icis.ca](mailto:aide@icis.ca).

Veillez adresser toute autre demande à

Institut canadien d'information sur la santé  
495, chemin Richmond, bureau 600  
Ottawa (Ontario) K2A 4H6  
Téléphone : 613-241-7860  
Télécopieur : 613-241-8120